

Deux ans de prison pour les six migrants d'Ouled Ziane

10.02.2023 Deux ans de prison pour les six migrants d'Ouled Ziane

Le procès d'Ouled Ziane à Casablanca s'est soldé par une lourde condamnation à l'encontre des migrants poursuivis. Deux ans de prison ferme pour les six migrants et une amende de 60 000 DH. Les détails.

Le jugement est tombé à l'encontre des six migrants arrêtés lors d'accrochages avec les forces de l'ordre le 16 janvier dernier suite à une intervention dans le quartier d'Ouled Ziane à Casablanca.

Les migrants ont écopé de 2 ans de prison ferme et auront à payer une lourde indemnisation de 60 000 DH pour la partie civile, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Ce procès s'est tenu au niveau de la Chambre correctionnel du Tribunal de Première instance d'Ain Sbaâ à Casablanca. Le procès a duré deux audiences (les lundi 30 janvier et 6 février). Les migrants n'ont pas accès à l'assistance judiciaire et les ONG ne leur ont pas assuré un avocat. La traduction a été improvisée lors de notre séance du 6 février. Le procès a été expéditif.

Lire notre reportage: Procès de migrants à Ouled Ziane, Seuls

face aux juges

Pour rappel, les six migrants sont poursuivis pour « insulte et agression à l'encontre de fonctionnaires lors de l'exercice de leurs fonctions, destruction de biens publics et migration irrégulière ».

A Lire aussi : Ouled Ziane, Réalités des squats de migrants

Source

: <https://enass.ma/2023/02/10/deux-ans-de-prison-pour-les-six-migrants-douled-ziane/>